



Les personnels administratifs méritent mieux que de la désinformation !

Dans un torchon en date du 15 février dernier, une nouvelle fois les spécialistes de « fake news », force ouvrière pour ne pas les citer, manipulent les propos tenus lors de la séance du CSA M et s'arrangent une vérité cousue de fil blanc...

Oui, **l'UNSa Justice** est belle et bien la Première Organisation Syndicale du ministère de la Justice et n'en déplaie à ceux qui se cachent derrière ce tract fidèle à leurs valeurs, les personnels administratifs ont très largement plébiscité notre Organisation Syndicale en représentation des catégories C, B et A.

Voilà, un an que les élections professionnelles ont eu lieu, il serait temps de digérer les résultats et de passer à autre chose, d'autant que les prochaines élections ne se tiendront que dans trois ans...

Quant au fait que **l'USM** soit colistière de **l'UNSa Justice**, cela aussi visiblement ça les chagrine !... Et bien pas nous !... L'Union faisant la force !... C'est fondamental de pouvoir avoir les deux principales et premières Organisations Syndicales d'agents publics et de magistrats unies pour faire front face au gouvernement s'agissant de tous les sujets qui concernent mutuellement les uns et les autres.

C'est aussi et surtout la confirmation d'un choix syndical très clair !... En effet, qu'il s'agisse de **l'UNSa Justice** ou de **l'USM**, nous revendiquons l'un et l'autre, l'indépendance de la magistrature et par conséquent, l'indépendance des syndicats d'agents publics et ceux de magistrats. Maintenant, l'indépendance ne nous interdit pas de mutualiser nos forces sur tous les sujets concernant l'ensemble des personnels.

D'autres, comme force ouvrière, ont fait le choix de fondre les magistrats et les agents publics au sein de la même organisation syndicale. Chacun ses choix et ses orientations ! **L'UNSa Justice** n'en fait pas un plat, quand ce sont des magistrats qui représentent FO Justice dans certaines réunions ministérielles, en s'exprimant au nom des agents publics.

Quoi qu'il en soit, l'UNSa Justice n'entend pas perdre plus de temps que ce communiqué de mise au point et, n'en déplaie aux rageux, nous exigeons effectivement que les personnels administratifs soient la priorité du garde des Sceaux pour la suite du quinquennat et cela dès à présent !

Bien évidemment que nos revendications ne s'arrêtent pas aux seuls aspects indemnitaires. Mais à **l'UNSa Justice** nous ne sommes pas des illusionnistes. En Organisation Syndicale cohérente et responsable, nous sériions nos revendications afin de les porter auprès du bon interlocuteur.

C'est aussi pourquoi, depuis plusieurs mois avec un rappel en janvier, nous avons saisi le garde des Sceaux afin d'ouvrir assez rapidement des discussions sur des travaux de fond pour la filière administrative sur les sujets à la main du Ministère en matière de revalorisation indemnitaire, de correction des dispositions inacceptables de gestion de l'IFSE, de modélisation des avancements avec une hausse notable des taux de promotion par grade et par corps, de réforme de la gestion des heures supplémentaires (paiement et/ou récupération pour mettre un terme à l'écrêtage), etc...

Au-delà d'un bilan, il est important que nous puissions engager une concertation sur les actions à mener afin que le Projet de Loi de Finances (PLF) 2025 et les suivants soient marqués par ces évolutions que nous revendiquons.

S'agissant des aspects statutaires (grilles indiciaires notamment !), bien évidemment que nous n'avons pas saisi le ministre de la Justice, qui a d'ailleurs confirmé lors du CSA M du 13 février que ce sujet n'était pas de sa compétence, tout en précisant que sur les aspects évoqués par **l'UNSa Justice**, il avait mandaté le secrétariat général pour engager des travaux sur ce semestre, en vue d'arbitrages budgétaires pour le PLF 2025.

Ce n'est pas pour autant que nous ne revendiquons pas de revalorisation des grilles indiciaires dont la compétence dépend du ministre de la transformation de la fonction publiques que nous avons rencontré dans le cadre d'un rendez-vous bilatéral avec **l'UNSa** le lendemain du CSA M, mercredi 14 février, afin de porter principalement cette revendication de revalorisation conséquente des grilles indiciaires dès 2024, notamment au regard de l'impact de l'inflation et en particulier de la forte hausse de l'électricité et celle à venir du gaz.

A ce stade, Stanislas GUÉRINI a fermé la porte à toute revalorisation indiciaire pour 2024, en martelant ses perspectives de revalorisation au mérite dans le cadre d'un projet de Loi. Ce n'est pas la réponse que nous attendions !...

Par conséquent, au lieu de créer la division au seul bénéfice du gouvernement, **l'UNSa Justice** invite FO Justice à réviser sa communication et à unir nos forces pour avancer dans le seul intérêt des personnels et notamment **en appelant tous les personnels à se mobiliser fortement le 19 mars afin de faire entendre notre revendication visant une revalorisation notable des grilles indiciaires et de la valeur du point d'indice !**

Paris, le 19 février 2024

Le Secrétaire général,
Jean-François FORGET.

L'UNSa Justice
l'action utile !